

Texte action - CAA de LILLE du 14 janvier 2019

SITUATION GENERALE

Il y a seulement un an, rien ne semblait pouvoir entraver l'action d'une majorité déterminée à mettre en œuvre, à un rythme soutenu, un agenda néolibéral de réformes structurelles présentées comme indispensables à la « rénovation du modèle social ». Il s'agissait en réalité, et il s'agit toujours, d'organiser les reculs de l'Etat-providence, de rompre avec le pacte social établi dans l'après-guerre et d'organiser la dégradation des services publics, au prétexte de la réduction de la dette publique. En enchaînant les textes (code du travail, bascule CSG-cotisations, formation professionnelle, etc.), le pouvoir était parvenu à donner le tournis au mouvement social, et à tétaniser des organisations syndicales incapables de converger pour empêcher la réforme de la SNCF.

Début 2019, ce même pouvoir tente péniblement de tourner la page de la contestation sociale et citoyenne incarnée par les Gilets Jaunes. En effet, ce mouvement social et citoyen a débouché sur la remise en cause explicite des choix gouvernementaux en matière fiscale d'abord, sociale ensuite, mais a aussi contribué à remettre en cause la légitimité même du chef de l'Etat, tout en contribuant au rejet massif de la politique de l'exécutif.

Dans le même temps, la crise sociale qui perdure a des effets politiques et menace le calendrier des réformes inscrites à l'agenda de l'exécutif (réforme des institutions, réforme de la Fonction Publique, réforme des retraites). Cela explique la volonté présidentielle d'afficher son autorité et sa fermeté à l'occasion du discours des vœux, en renforçant le contrôle des chômeurs, mais également à prendre des mesures sécuritaires pour tenter de décourager les manifestants. En sortant l'arsenal répressif, le gouvernement veut tendre encore un peu plus la situation et encourage les forces de l'ordre à intensifier la répression tout en flattant l'électorat traditionnel de droite et d'extrême droite afin d'apparaître comme "le Parti de l'Ordre". Cette volonté de reprise en main explique aussi l'organisation d'un « grand débat national » ; ne nous y trompons pas : les problématiques et les modalités sont strictement encadrées pour éviter toute remise en cause des choix inégalitaires déjà effectués en matière économique et budgétaire. Le Snes, avec la FSU, dénoncent en particulier la manière dont est présentée « l'organisation de l'Etat et des services publics », et qui induit une réflexion sur la manière de réduire « efficacement » les dépenses publiques et non sur les investissements, dans la droite ligne des travaux du Comité Action Publique 2022. Dans l'Education, le ministre n'hésite d'ailleurs pas à inscrire dans son projet de Loi "pour une école de la confiance" une disposition scandaleuse qui témoigne, non pas d'une volonté d'écouter les personnels, mais de museler toute expression critique des agents à l'égard de l'Institution au nom de "l'exemplarité".

EDUCATION

Lycées

Dans ce contexte, la mobilisation des lycéens démarrée fin novembre et le changement de cap de certains parents, dont ceux de la FCPE, témoignent d'une prise de conscience du caractère profondément néfaste et injuste des réformes des lycées, du bac et de Parcoursup. Le Snes contribuera à la poursuite de cette mobilisation à l'appel des organisations lycéennes, en dénonçant entre autres le projet de loi anticasseurs qui vise en réalité à rendre beaucoup plus difficile tout rassemblement d'élèves : c'est une réponse à la contestation sociale inspirée de l'état d'urgence qui,

loin d'apaiser les tensions, porte atteinte aux droits individuels et aux libertés collectives.[...]A cela s'ajoutent les suppressions de postes dues à la réforme, et que la démographie ne peut pas justifier.

Collège

La construction d'un mouvement second degré majoritaire dans la grève passe aussi par la mobilisation des personnels dans les collèges.

La CAA de Lille observe que les pressions liées à l'évaluation des élèves se poursuivent, non plus seulement sous le prétexte de la bienveillance et de l'harmonisation des pratiques (argument du cycle 3), mais sous l'angle de la politique du chiffre qui vise à augmenter les taux de réussite au DNB. Concernant le DNB, le choix du type de projet se réduit souvent à l'examen de l'oral de stage, déconnecté du travail scolaire le plus souvent, mais plus rentable en termes de points. Les logiques managériales sont donc toujours à l'œuvre, notamment dans la mise en œuvre des parcours : ainsi, le parcours avenir est invoqué pour imposer des tâches hors ORS, comme le suivi des stages en milieu professionnel, et bien sûr alourdir la charge de PP et disqualifier les PSYen. Autre exemple : les injonctions qui se multiplient pour imposer le remplacement à l'interne, en particulier dans le cas des sorties et voyages ; il ne s'agit pas de manifestations d'autoritarisme ponctuelles, mais bien d'une volonté concertée de contourner le statut du 2nd degré en recourant au statut général, et d'avancer sur la voie de l'annualisation du temps de service. Le SNES-FSU doit fournir les outils permettant de résister à cette attaque.

Enfin, les problèmes posés par l'inclusion des élèves doivent constituer un autre levier de mobilisation, au moment où, dans notre académie, les sixièmes Segpa commencent à disparaître, et où l'on demande désormais aux collègues PE d'assurer les remplacements à l'interne dans les cours ordinaires.

Par ailleurs, au moment où l'académie perd 287 ETP, le rectorat, le ministère et la Région trouvent les moyens d'ouvrir dès cette rentrée une "école européenne" qui ne profitera qu'à quelques élèves socialement favorisés pendant que d'autres continueront à s'entasser dans des classes toujours plus nombreuses. C'est aussi l'occasion, avec la création de ces EPLEI d'introduire toutes sortes de déréglementations : CA, fonds privés etc. Le Snes-FSU doit faire une campagne médiatique contre la création de ces EPLEI, écoles réservées à l'Elite. Plus généralement, le Snes-FSU condamnera, chacune des dispositions présentes dans l'avant-projet de loi "pour une Ecole de la confiance", la volonté du gouvernement de renforcer le recours à l'expérimentation, pour justifier -par exemple- la mise en place d'EPL du socle ("cités éducatives") dans le cadre du cycle 3.

La création d'un micro lycée qui réintègre des élèves déscolarisés se fait dans le 62 sur décision de la Rectrice avec accord immédiat de la Région sans prise en compte du CA et des personnels et avec déblocage immédiat des fonds alors que les conditions de travail du plus grand nombre continuent à se dégrader.

Le SNES-FSU dénonce également la tentative de modifier nos statuts et le décret statutaire du 20/08/2014 pour imposer une deuxième heure supplémentaire obligatoire et encore moins rémunérée que la première, et qui sera une arme de plus pour supprimer davantage de postes à la

rentrée 2020. Nous nous opposons au "travailler plus, pour gagner plus." Le SNES-FSU revendique le dégel du point d'indice et la hausse généralisée des salaires et des pensions.

Fusion des académies

Le SNES-FSU reste fermement opposé à la fusion des académies pour « coller » à la carte des régions, d'autant que les mouvements en cours mettent en cause cette idée, ce qui pourrait permettre de changer, pour le moins, les modalités ou le calendrier de mise en œuvre. Sur le fonctionnement du SNES en cas de fusion au 1er janvier 2020, le SNES académique se mandate pour la solution 3 qui propose un congrès national exceptionnel de deux jours en 2020 pour être en capacité de réagir aux attaques gouvernementales et aux éventuelles évolutions d'ici le futur congrès de 2021. Le SNES de Lille constate que le besoin d'un congrès tous les deux ans se fait sentir en raison de l'évolution rapide de l'EN.

Stylos rouges

La CAA de Lille considère que l'émergence des stylos rouges traduit une colère légitime que le SNES-FSU a contribué à susciter par ses analyses et ses critiques des réformes en cours, mais surtout une volonté d'agir dégagée de tout clivage dans le contexte porteur des Gilets Jaunes.

Elle estime qu'il faut investir ce collectif afin d'agir en commun sur la base des revendications qui sont celles du SNES-FSU et dont beaucoup sont partagées, mais aussi pour apporter une expertise syndicale utile, notamment sur les modalités d'action envisagées.

Afin de porter ses idées au sein de ce mouvement le SNES académique doit produire son propre document avec ses revendications et ses modalités d'actions, sur le thème « rouge de colère ». L'objectif est de trouver notre place dans ce mouvement auprès des collègues et des médias.

ACTION

Dans ce contexte, le SNES-FSU proposera une panoplie de modalités d'action qui prennent en compte la préoccupation de perturber le fonctionnement de l'Institution dans la durée : boycott des conseils d'administration, votes négatifs sur les TRMD, production de modèles de déclaration et de motion ; refus d'effectuer des tâches qui ne font pas partie des ORS : organisation d'épreuves communes et des examens « blancs » ; participation aux réunions (conseil école-collège, conseil pédagogiques en fonction des situations locales) ; refus des HSA avec mise à disposition de lettres-types de refus individuel ou collectif ; renoncement à la charge de professeur principal.

Pour la CAA, il s'agit ainsi de fédérer la profession en vue de réussir une grève nationale, centrée contre les réformes, sur les 2650 suppressions de postes dans le second degré, mais qui doit également, de manière simple et claire, intégrer les revendications liées au pouvoir d'achat, à la défense des statuts et des métiers. Les 287 suppressions de postes prévues dans les lycées et collèges de l'Académie de Lille, la plus touchée, justifient un appel académique, qu'il convient d'appuyer sur la consultation des collègues au sein des établissements pour lui donner un élan collectif.

C'est pour cela que la CAA se mandate pour un appel à la grève le 24/1 :

- pour le retrait des réformes Blanquer du Bac, des lycées et de Parcoursup,
- contre les suppressions de postes et contre la seconde HSA obligatoire
- contre le projet d'Ecole de la confiance qui vise en particulier à museler la liberté d'expression des enseignants
- Pour la hausse des salaires et des pensions
- contre les projets néfastes pour la Fonction publique

Droits et Libertés

La CAA apporte tout son soutien à Jean-Michel Dieudonné Cadre SNCF militant de la CGT Cheminots à Champigneulle (54) victime d'une sanction de nature politique et arbitraire: sa radiation suite à une altercation verbale au retour d'une manifestation donc en-dehors du temps de travail. Cette chasse ouverte aux syndicalistes a pour but de servir d'exemple. La CAA encourage ses membres à participer à son comité de soutien en envoyant un mail à soutienjeanmichel@laposte.net

ADOpte A L'UNANIMITE